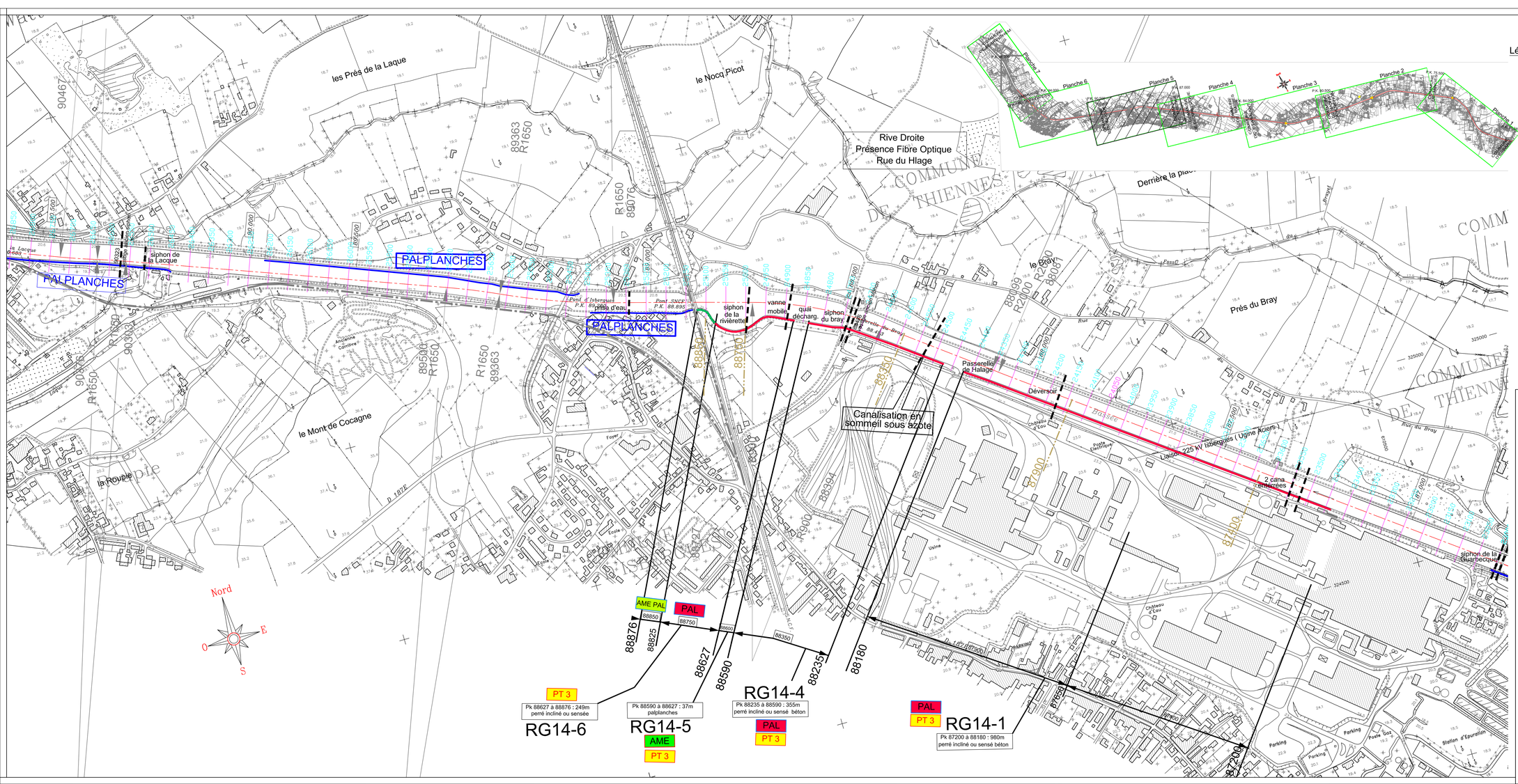

Légendes :

- Limite propriété V.N.F.
- 72.500 — Point Kilométrique (PK)
- Rives récemment traitées (hors cadre projet) / Enrochements sur fascinage — Indication Encadrée : type de confortement
- Rives à l'état originel hors cadre projet
- Zone concernée par le profil représentatif
- PT 1 — Profil Théorique PT1 à PT7 de référence
  PT1 PT3 PT4 et PT6 : talus en eaux 2/1
  PT2 : talus en eaux 3/1
  PT5 PT7 : talus en eaux 3/2
- 72350 — PK et implantation du Profil représentatif du secteur (voir Plan des profils en travers)

schémas hors échelles - proportions conservées
2/1 — 3.50ht talutond 7.00
3/1 — 3.50ht talutond 10.50
3/2 — 3.50ht talutond 5.25

rectangle navigation : 32.00m x 3.50m ht

Solutions de Réfections sur le linéaire du Projet

TF — solution Palplanches : PAL — Rives à traiter (cadre projet)
AME PAL

- Principaux Réseaux existants (plans détaillés voir plans spécifiques)

Type de défenses actuel Linéaire et Pk concernés

maître d'ouvrage

Voies navigables de France

Direction Territoriale du Nord-Pas de Calais

Canal d'Aire et de Neufossé

Réfection des digues du canal d'Aire et de Neufossé

PROJET **LOT 2**

Maître d'oeuvre

INGEROP
5 rue Baudouin M - Activeall 1
BP 59200
59651 Villeneuve-d'Ascq Cedex
tél. : 03.20.59.15.50

Conducteur d'opération

V.N.F.
Service Maîtrise d'Ouvrage - COP2
37 rue du Plat - BP 725
59034 LILLE CEDEX
Tél 03 20 17 19 62 Fax 03 20 17 04 31

N° pièce

213

Vue en Plan des rives à traiter Planche 5 P.K. 87.200 au P.K. 89.230

Echelle : 1/ 3 000

Décembre 2017

Indice C